

Conseil municipal du 28/04/2015

Compte rendu Presse

Réalisation de travaux de voirie et achat de matériel :

L'entreprise BMTP de Bonchamp les Laval a été retenue pour la réfection de chemins communaux pour 50434€ TTC et des trottoirs situés Rue de Normandie pour 11628€ TTC ainsi que le curage de fossés pour 5000 € TTC et des travaux en point à temps pour un budget de 5 000 € TTC.

La réfection des trottoirs rue des Troènes sera réalisée par les agents techniques pour un budget de 1700 € TTC.

La commune décide de s'équiper d'un giro-broyeur pour un coût de 5292 € TTC auprès des Ets Romet afin de faciliter l'entretien et l'élagage des chemins pédestres, des entrées de bourg et des bassins d'orage et de limiter le recours à des prestataires.

Station d'épuration :

Pour répondre aux normes, une sonde nouvelle génération est installée pour un coût de 842 €.

Les agents suivent une formation à la maintenance de la nouvelle station d'épuration. Les modalités d'organisation des astreintes pour les interventions en dehors du temps de travail des agents est à l'étude.

Pour éviter les risques d'inondations notamment lotissement du Lavoir, un appel d'offre pour le remplacement du réseau situé en amont de la station d'épuration va être lancé.

Accueil de loisirs été 2015 :

Ouverture du 6 au 31 juillet aux enfants de 3 à 18 ans.

Tarifs : journée 9.50€, demi-journée 5.50€, semaine complète 40€. Supplément pour l'entrée à l'activité. Réduction 10% si 3 enfants simultanés. Tarif habituel pour le restaurant scolaire et l'accueil matin/soir à partir de 7h00 jusqu'à 19h00.

Parc Astérix pour les 10/18 ans le 08/07/2015 : 38€ par enfant

4 camps pour l'été :

« Devenir reporter en herbe » du 6 au 10/07 à Chemillé (7/9ans) : 125 €

« Dans le 1000 » du 27 au 31/07 Lion d'Angers (10/16ans) : 135 €

Stage bien-être du 15 au 17/07 St Berthevin (10/16ans) : 75 €

Journée à la ferme + nuit à Ahuillé du 22/07 (3/6 et 7/9ans) 20 €

Toutes les activités sont ouvertes aux enfants hors commune avec supplément.

Les bulletins d'inscription seront disponibles prochainement à la mairie et à l'espace jeunesse ou sur le site internet www.mairie-ahuillé.com

Une permanence pour l'inscription est prévue fin mai.

Mise en place de mutualisations avec Laval agglomération :

Dans le cadre de la réforme territoriale, l'Etat s'est désengagé de l'instruction des droits du sol et demande aux EPCI d'organiser le service. La commune a validé la mise en place du service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme par Laval Agglomération au 1^{er} juin 2015. Le coût est estimé à 3.036 € pour l'année 2015. Le pétitionnaire continuera de déposer les différents actes d'urbanisme à la Mairie (Certificat d'urbanisme, permis de construire, permis de démolir ou déclaration préalable de travaux). Le Maire reste le seul signataire de la décision, néanmoins l'instruction sera réalisée par Laval agglomération.

Le projet de transfert partiel de la compétence lecture publique a été présenté notamment la mise en réseau des bibliothèques de l'agglomération. Rencontre avec les bénévoles va être proposée.

Laval agglomération accorde une subvention de 1800€ pour l'étude d'urbanisme menée par le CAUE concernant les projets d'extension de la commune.

Document unique de prévention des risques professionnels

Validation de la mise en œuvre d'une démarche de prévention des risques professionnels avec l'accompagnement du service de médecine de travail : Coût de 1040 €. Une subvention sera sollicitée auprès du Fonds National de Prévention pour prendre en charge les coûts d'accompagnement.

Logement

Un appartement T3 situé Rue de Concise est disponible. S'adresser à la Mairie

Un agent communal sera mis à disposition du CCAS pour la réalisation de travaux de rénovation des logements du CCAS.

Ahuillé Santé

La commission Santé a rencontré la nouvelle association « **Ahuillé Santé** », créé par les professionnels de Santé d'Ahuillé pour mettre en oeuvre la communication pour inciter l'installation d'un médecin à Ahuillé et également visiter les deux locaux susceptibles d'être aménagés en cabinet médical.

Cérémonie du 8 mai : rassemblement à 10h15 devant la Mairie d'Ahuillé et commémoration à 11h30 devant le monument aux morts avec les 7 autres communes de la paroisse. Les enfants sont associés et pourront préparer le chant de la Marseillaise lors des temps périscolaires. Ils seront accueillis par les élus et les anciens combattants le jour de l'armistice.